

## Compte-rendu du GT et CSASD Moyens éducatifs 78 du 19 et 26 juin 2025

Etaient présents au GT : M Geneviève, Dasen, Mme Duguet, Secrétaire Générale, M Alberici, Dasen-adjoint, Mme Joly, Mme Schiminski et Mme Combe. M Alberci n'était pas présent en CSASD.  
Pour les O.S : Snalc, Fnec-FP-FO, FSU, Unsa et CFDT Education Formation Recherche Publiques.

### Groupe de Travail 1/06/2025 :

Rappel de situation : **1052 Emplois Temps Plein Assistants d'EDucation pour la rentrée 2024.**  
**Rentrée 2025 : 1046 ETP AED (soit moins 6 ETP) + 12 ETP Plan Tranquillité (postes implantés pour la rentrée 2025 mais on ignore encore si ce sera maintenu l'année suivante). En groupe de travail : 2,2 ETP mis en réserve.**

0 PSTG documentation pour l'instant, ils seront donnés ultérieurement par le rectorat.

Postes CPE : Galilée à Limay et Sully à Rosny, ce sont des rompus de temps partiels. A Issou, il y a aussi un CPE à titre provisoire mais c'est une autre situation.

Rostand et Lavoisier ont des assistants de prévention qui deviennent AED, basculement de budget ? R : c'est la même enveloppe, le même recrutement, seules les missions sont différentes car l'assistant de prévention est plus orienté sur la prévention de la violence.

La DSDEN a regardé certains établissements par rapport au barème académique : Rimbaud à Aubergenville est excédentaire au barème, le collège de Beynes est juste au barème et le collège Mozart est excédentaire.

### CSASD :

#### **I Réponses du Dasen aux déclarations liminaires des organisations syndicales :**

- L'assassinat de Mélanie G, AED au collège Françoise Dolto est une actualité dramatique qui nous a tous sidérés : « Il nous revient d'assurer un climat serein dans les établissements et de les sécuriser ».
- Il y a, dans le département, différentes mesures proposées lors des Assises de la Santé qui sont déjà existantes cependant ils restent attentifs aux moyens budgétaires. C'est un sujet abordé avec le rectorat et les collectivités. Quand on parle de santé mentale, cela passe aussi par des partenariats avec l'ARS.
- Baisse du nombre d'élèves dans le 1<sup>er</sup> degré et les collèges dans le département et hausse dans les lycées donc les moyens budgétaires sont contraints et les services de la DSDEN prennent ceci en compte.
- Concernant le parcours en Y en lycée professionnel et le choc des savoirs en collège, une certaine souplesse a été indiquée en direction des Chefs d'établissement. Un bilan sera tiré pour le parcours différencié puisque c'était la première année de sa mise en place.
- En ce qui concerne la sécurité, l'Education Nationale n'a pas le monopole et le parquet est un partenaire incontournable.
- un représentant d'une organisation syndicale évoque les absences de tous les personnels dans le 2nd degré à tous les niveaux et sans remplacement, ce qui a un impact conséquent dans la vie de l'établissement. Le Dasen répond que la France a consacré les moyens au 1<sup>er</sup> degré avec un bénéfice réel ; l'absence des personnels dans le 2nd degré a été abordée en CSA Académique avec le constat de certaines disciplines en tension.

#### **II Approbation des procès-verbaux :**

L'approbation du procès-verbal du 2 juillet 2024 est soumise au vote : approuvée à l'unanimité.

L'approbation du procès-verbal du 5 septembre 2024 est soumise au vote : approuvée à l'unanimité.

### **III Les moyens santé sociaux :**

**3.1 La médecin conseillère technique** auprès du Dasen dit que le département des Yvelines n'est pas si mal doté : **30 médecins scolaires, soit 24 ETP sur les 40 attendus ; en 2025, nous serons à 27 ETP soit 1 ETP pour 15 700 élèves**, c'est bien par rapport aux départements de l'Essonne et du Val d'Oise qui sont en grande difficulté. C'est aussi lié à l'âge des médecins scolaires actuels et on n'arrive pas à recruter. Pour la rentrée, nous sommes en attente de 2 médecins contractuels. Tout ceci amène à travailler en synergie.

**18 postes de secrétaires répartis sur le territoire, dont 2 en DSDEN, et tous sont pourvus.**

Tout établissement est rattaché à un CMS de référence et donc à un médecin scolaire de référence.

Concernant les PAI, ils traitent les PAI avec une situation complexe et ce sera vu plus tard pour les PAP, ils poursuivent, ainsi, aussi, le dossier « Aménagement pour les examens ». Sinon, ils travaillent en complémentarité avec les PMI qui accompagnent les familles vers le soin.

Pour les petites sections, tous les dépistages, troubles du langage et troubles visuels, ont été mis en place sur les secteurs les plus défavorisés.

Un travail approfondi sur la santé mentale des jeunes a été mis en place en collaboration avec les collègues assistants sociaux, infirmiers, chefs d'établissement et Agence Régionale de Santé. Il y a eu une réunion avec tous les psychiatres impliqués et un groupe de travail pour améliorer la prise en charge des jeunes. Le dépistage est mis en place dès la classe de 6ème. Les retours sont positifs sur ce point car cela permet de maintenir ces enfants au sein de l'école. Un travail est en cours sur une fiche indiquant les conduites à tenir pour des élèves ayant fait une tentative de suicide. Une autre fiche est prévue pour la conduite à tenir pour un élève qui présente des pensées suicidaires. Mise en place d'un dépistage du refus scolaire anxieux. « On essaye de travailler le mieux possible avec les chefs d'établissement, les directeurs d'école et avec les partenaires extérieurs. Dans un collège, tous les professeurs ont été réunis en 4 groupes de travail et ils vont réfléchir sur des thématiques de santé mentale le 3 juillet, puis il y aura une présentation du protocole à mettre en place et remise des fiches évoquées plus haut ».

Une CPE experte invitée témoigne : « c'est une confrontation à un vrai problème : il n'y a pas de soignants disponibles pour ces élèves ce qui donne l'impression d'un drame en sursis ». Le Dasen répond que c'est un constat qu'il partage mais que la démarche qui va être faite est de sensibiliser les acteurs à du repérage de signes inquiétants.

**3.2 La conseillère technique infirmière scolaire** auprès de la Dasen, Corinne Pekelgny, précise qu'il y a **64 postes budgetés + 4,5 ETP liés aux rompus de temps partiels + un ETP sur Vaucanson aux Mureaux et Lavoisier à Porcheville**. Des collègues contractuels mais qu'il est difficile de recruter ce qui amène des ETP non pourvus. C'est, dès lors, un arbitrage difficile avec une volonté de limiter les impacts de ces retraits d'emplois.

1/2 ETP sur le harcèlement et protection de l'enfance.

6 secteurs d'école encore non couverts mais 2 postes sur les Mureaux REP. 1 poste établissement non budgeté au collège de la Mare aux saules à Coignières, c'est donc un emploi provisoire. Pas de poste supprimé cette année mais 2 postes rendus car le département était excédentaire (au lycée Prévert de Versailles, 0,5 ETP, au lycée Emilie de Breteuil à Montigny et au collège de la Coul dre)

Cette année, dépistages sur la 6ème : sensoriels, violences intra-familiales et mal être. Total des demandes : 379 élèves.

Prévu : travail sur l'Education à vie affective, relationnelle et sexuelle.

**3.3 La conseillère technique assistants sociaux** auprès du Dasen indique **61 postes d'assistants sociaux et 11 conseillers techniques**. Problème d'emploi et de recrutement : **6 postes vacants et 3,2 non pourvus en fin d'année. Difficultés de recrutement par rapport au salaire des contractuels**. Sinon, c'est une équipe stable avec un départ à la retraite et une réussite au concours. 1 poste budgétaire en moins l'an prochain.

Travail mené pour identifier les établissements qui nécessitent une présence d'A.S, cela a été sous forme d'une carte repère qui prend en compte les profils des établissements avec un indice IPS fixé à 130 ou en-dessous. Les cas des collèges Pierre de Coubertin à Chevreuse et St Simon à Jouars-Pontchartrain sont évoqués. La

réponse est qu'ils sont proches de l'IPS 140. « C'est donc un fonctionnement en réseau qui a été mis en place. Le redéploiement s'est fait sur la Clef St Pierre à Elancourt et Einstein à Magny-les-Hameaux ». Il s'agit d'intensifier la présence en Education prioritaire. 59 écoles bénéficient d'un conseiller technique présent physiquement et, pour les autres, 1,4 ETP à la DSDEN pour intervenir et soutenir le directeurs d'école et les IEN.

Remarque : les Conseillers techniques de bassin font remonter des difficultés de communication avec leur chef de service. Réponse : l'IPS est un critère de déploiement des postes avec un ajustement progressif de la couverture et la nécessité de formaliser un projet de service.

Concernant, le télétravail des A.S en EPLE : les travaux sont à l'arrêt car les collectivités territoriales ne sont pas prêtes à les doter d'équipement matériel.

Le dispositif d'aide en réseau a porté ses fruits : 211 élèves qui ont fait appel à ce service. Le chef d'établissement demandeur a une réponse d'un conseiller technique dans la journée. Pour rappel, les outils mis en place : présence téléphonique et campagne de valorisation de ce dispositif.

Pour l'an prochain : réorganisation des moyens ; la gestion de la ressource humaine prend de plus en plus de place donc nécessité que les collègues soient dotés d'outils (ordi+ smartphone) + travail sur l'identité des services + travail autour des commissions d'absentéisme avec une augmentation de 50 % de remontées d'alerte par la communauté éducative et rendre compte au Dasen et auprès de l'Observatoire de l'Enfance au niveau national.

**Concernant les A.S en faveur des personnels : 2 ETP budgétaires alors que la volumétrie des personnels est importante.**

#### **IV Moyens AED : 1052 ETP : redéploiement et restitution de 6 ETP ce qui nous amène à 1046 ETP avec le bénéfice du Plan Tranquillité de 12 ETP AED et 4 ETP CPE.**

Le Plan Tranquillité a été déployé en prenant en considération le climat scolaire, il a pour base objective les signalements (faits établissement de niveau 2 et 3). Le barème reprend une partie forfaitaire pour les établissements qui ont perdu des moyens, qui ont des internats, des APS, par rapport au nombre d'élèves et en fonction des voies. La dotation est aussi critérisée en fonction de l'IPS (Indicateur de Positionnement Social). Quelques évolutions par rapport au GT : sur les 2,2 ETP mis en réserve, le DASEN propose, dans un premier temps, de n'en conserver que 1,5 pour prendre en considération les alertes données par les organisations syndicales ; soit + 0,3 ETP au collège Jean Vilar aux Mureaux, au collège Jean Zay à Verneuil sur Seine -0,5 ETP AED au lieu de -0,7 ETP, et au lycée Prévert de Versailles + 0,2 ETP AED.

**Devant les cas cités par les O.S, il redonne : + 0,3 ETP au collège Le Rondeau à Rambouillet, + 0,5 ETP AED au lycée Sedar Senghor à Magnanville et annulation du retrait de 0,2 au lycée L de Vinci de St Germain en Laye.**

Ainsi, il reste 0,5 ETP en réserve.

#### **V Fin de CSASD :**

Lecture des vœux (voir documents joints) et remise des documents pour la répartition des 4 121 parts de Pacte.

Cas par cas :

Collège :

-Collège Camille du Gast à Achères : effectif prévu : 480 élèves ; Moyens AED : 5,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 20,5.

-Collège Lurçat à Achères : effectif prévu : 650 élèves ; Moyens AED : 5,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 22,5 + 3,5 pour la Segpa.

- Collège St Exupéry à Andrésy : effectif prévu : 799 élèves ; Moyens AED : 7,10 ETP comme l'an dernier. En CSASD : le collège a fait une demande d'audience. Nombre de parts de Pacte attribuées : 29.

- Collège Rimbaud à Aubergenville : effectif prévu : 773 élèves ; Moyens AED : 7,30 ETP soit – 0,5 par rapport à l'an dernier. En CSASD, la problématique de ce collège est citée (véritable labyrinthe, élèves qui urinent dans les couloirs) ; R : il reste excédentaire de 0,67 au barème AED après le retrait. Nombre de parts de Pacte attribuées : 17,5 + 2,5 pour la Segpa.
- Collège Rabelais à Beynes : effectif prévu : 701 élèves ; Moyens AED : 6,10 soit -0,5 par rapport à l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 15,5.
- Collège Mozart à Bois d'Arcy : effectif prévu : 671 élèves ; Moyens AED : 6,10 soit – 0,5 par rapport à l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23,5.
- Collège Les trois Moulins de Bonnelles : courrier de l'établissement, grande inquiétude, petit établissement mais demande une attention particulière. Problème de professeurs qui, affectés dans ce collège, font une partie de leur service à l'hôpital psychiatrique. Selon la DSSEN, ce sont des HSA mais ils vont se renseigner sur ce cas très particulier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 11,5.
- Collège Pagnol à Bonnières sur Seine : effectif prévu : 686 élèves ; Moyens AED : 6,60 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 27,5.
- Collège Les Nénuphars à Bréval : effectif prévu : 565 élèves ; Moyens AED : 4,70 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 12.
- Collège Franco-allemand à Buc : effectif prévu : 371 élèves ; Moyens AED : 3,30 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 13,5.
- Collège ML King à Buc : effectif prévu : 613 élèves ; Moyens AED : 5,70 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 29,5.
- Collège F. Tristan à Carrières-sous-Poissy : effectif prévu : 709 élèves ; Moyens AED : 7,20 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 37,5.
- Collège Monet à Carrières-sous-Poissy : effectif prévu : 351 élèves ; Moyens AED : 3,30 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 10,5.
- Collège Les Amandiers à Carrières-sur-Seine : effectif prévu : 698 élèves ; Moyens AED : 6,20 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23,5.
- Collège Derain à Chambourcy : effectif prévu : 540 élèves ; Moyens AED : 5 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 20,5.
- Collège Cassin à Chanteloup-les-Vignes : effectif prévu : 317 élèves ; Moyens AED : 7,10 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 14,5 + 5,5 pour la Segpa.
- Collège Magellan à Chanteloup-les-Vignes : effectif prévu : 322 élèves ; Moyens AED : 4,30 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 20.
- Collège Bert à Chatou : effectif prévu : 479 élèves ; Moyens AED : 4,10 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23.
- Collège Renoir à Chatou : c'est un établissement fragilisé. Réponse : il faut rester mesuré car il reste au barème. L'enquête administrative est en cours concernant la situation particulière. Nombre de parts de Pacte attribuées : 12 + 4 pour la Segpa.
- Collège Coubertin à Chevreuse : effectif prévu : 764 élèves ; Moyens AED : 6,40 comme l'an dernier.

Nombre de parts de Pacte attribuées : 29.

- Collège La Mare aux Saules à Coignières : effectif prévu : 415 élèves ; Moyens AED : 3,90 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 16.

- Collège Paty à Conflans Ste Honorine : effectif prévu : 697 élèves ; Moyens AED : 6,60 comme l'an dernier + 0,5 ETP AED dans le cadre du Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 25.

- Collège des Hautes Rayes à Conflans Ste Honorine : effectif prévu : 546 élèves ; Moyens AED : 4,80 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 9.

- Collège Montaigne à Conflans Ste Honorine : effectif prévu : 865 élèves ; Moyens AED : 12,50 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 26,5 + 4,5 pour la Segpa.

- Collège Moulin à Croissy : effectif prévu : 487 élèves ; Moyens AED : 4 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23,5.

- Collège Vinci à Ecquevilly : effectif prévu : 522 élèves ; Moyens AED : 4,40 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 20,5.

- Collège La Clé St-Pierre à Elancourt : effectif prévu : 433 élèves ; Moyens AED : 4,60 comme l'an dernier. En CSASD : il est demandé une surveillance de la situation de ce collège. Nombre de parts de Pacte attribuées : 13,5.

- Collège L'Agot à Elancourt : effectif prévu : 543 élèves ; Moyens AED : 5 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 18,5.

- Collège Franklin à Epône : effectif prévu : 635 élèves ; Moyens AED : 6,10 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 11,5.

- Collège Monnet à Feucherolles : effectif prévu : 560 élèves ; Moyens AED : 4,90 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 22.

- Collège Descartes à Fontenay : effectif prévu : 621 élèves ; Moyens AED : 5,50 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 19,5 + 3,5 pour la Segpa.

- Collège La Montcient à Gaillon : effectif prévu : 488 élèves ; Moyens AED : 4,70 comme l'an dernier. En CSASD : les collègues sont en grève car la vie scolaire est en sous-effectif. Réponse : +0,5 ETP CPE a été donné dans le cadre du Plan Tranquillité, un titulaire a été mis sur le 1<sup>er</sup> poste de CPE et d'autres solutions sont étudiées. Nombre de parts de Pacte attribuées : 7,5.

- Collège Camus à Gargenville : effectif prévu : 6233 élèves ; Moyens AED : 5,50 comme l'an dernier. En CSASD : ce collège a connu des problèmes tout au long de l'année. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23.

- Collège Ariane à Guyancourt : effectif prévu : 364 élèves ; Moyens AED : 3,40 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 16.

- Collège Eluard à Guyancourt : effectif prévu : 470 élèves ; Moyens AED : 4,50 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 16 ;

- Collège Les Saules à Guyancourt : effectif prévu : 437 élèves ; Moyens AED : 4,50 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 16,5 + 3 pour la Segpa.

- Collège Mauriac à Houdan : effectif prévu : 696 élèves ; Moyens AED : 6,60 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 18,5.

- Collège Lamartine à Houilles : effectif prévu : 667 élèves ; Moyens AED : 5,90 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 24,5.
- Collège Maupassant à Houilles : effectif prévu : 852 élèves ; Moyens AED : 7,20 comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 25,5.
- Collège Cartier à Issou : effectif prévu : 665 élèves ; Moyens AED : 6 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED dans le cadre du Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 11.
- Collège St Simon à Jouars : effectif prévu : 584 élèves ; Moyens AED : 5,30 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 18.
- Collège Hugo à la Celle St Cloud : effectif prévu : 519 élèves ; Moyens AED : 5 ETP **perte de 0,5 ETP AED**. CPE arrivée en cours d'année, situation pas simple, public issu des HLM alentours. R : excédentaire au barème perdir, CPE, AED. Nombre de parts de Pacte attribuées : 16,5.
- Collège Pasteur à la Celle St Cloud : effectif prévu : 429 élèves ; Moyens AED : 3,90 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 16.
- Collège Péguy au Chesnay : effectif prévu : 731 élèves ; Moyens AED : 6,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 25.
- Collège de Champaigne Le Mesnil St Denis : les – 0,5 ETP AED seront pris sur l'ERPD car diminution d'élèves sur l'ERPD. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23,5 + 2,5 pour l'ERA Marcel Rivière.
- Collège Curie au Pecq : effectif prévu : 598 élèves ; Moyens AED : 5,40 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 19,5 + 3 pour la Segpa.
- Collège Moulin au Pecq : effectif prévu : 304 élèves ; Moyens AED : 3,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 13.
- Collège Le Cèdre au Vésinet : effectif prévu : 634 élèves ; Moyens AED : 5,60 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 28,5.
- Collège A. France aux Clayes sous Bois : effectif prévu : 412 élèves ; Moyens AED : 4 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 19.
- Collège La Fosse aux dames aux Clayes sous Bois : effectif prévu : 530 élèves ; Moyens AED : 4,9 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 24,5.
- Collège Les Molières aux Essarts le Roi : effectif prévu : 761 élèves ; Moyens AED : 6,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 25.
- Collège Verlaine aux Mureaux : effectif prévu : 625 élèves ; Moyens AED : 8,50 ETP comme l'an dernier + 1 ETP Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 25,5 + 3 pour la Segpa.
- Collège Verne aux Mureaux : effectif prévu : 717 élèves ; Moyens AED : 8,70 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 35.
- Collège Vilar aux Mureaux : + d'inscrits en 6ème que prévus (pb en lien avec la DGH). Adjoint à mi-temps thérapeutique, C.E en arrêt remplacé mais remplacement assuré par un personnel de direction qui continue à assurer aussi son service sur le lycée où elle était affectée. R : selon Dasen et Dasen-adjoint, le personnel est affecté à temps complet sur le collège et plus sur le lycée (je témoigne qu'elle gère encore les examens sur le lycée). Vont se renseigner. Pb de surveillance car visibilité des couloirs problématique dans ce collège et 2

cours. EN CSASD : + 0,3 ETP AED = 7,70 ETP. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23,5.

-Collège Galilée à Limay : effectif prévu : 590 élèves ; Moyens AED : 6,80 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 22 + 5 pour la Segpa.

-Collège Thierry à Limay : effectif prévu : 608 élèves ; Moyens AED : 7,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 31,5.

-Collège Sand à Magnanville : effectif prévu : 811 élèves ; Moyens AED : 7 ETP soit + 0,3 ETP AED par rapport à l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 28,5 + 4,5 pour la Segpa.

-Collège Einstein à Magny-les-Hameaux : effectif prévu : 480 élèves ; Moyens AED : 4 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 21,5.

-Collège Cocteau à Maisons-Lafitte : effectif prévu : 561 élèves ; Moyens AED : 5,10 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 24.

-Collège Le Prieuré à Maisons-Lafitte : effectif prévu : 413 élèves ; Moyens AED : 3,70 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 17,5.

- Collège Clémenceau à Mantes-la-Jolie : effectif prévu : 352 élèves ; Moyens AED : 8 ETP soit – 0,3 ETP AED par rapport à l'an dernier. R : encore excédentaire au barème et est bien soutenu. Nombre de parts de Pacte attribuées : 20.

-Collège Ferry à Mantes-la-jolie : effectif prévu : 646 élèves ; Moyens AED : 5,30 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 24,5.

-Collège Gassicourt à Mantes-la-Jolie : effectif prévu : 442 élèves ; Moyens AED : 6,40 ETP comme l'an dernier. En CSASD : un préavis de grève a été déposé car les collègues rencontrent des problèmes de DGH. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23,5.

- Nouveau Collège (André Chénier) à Mantes-la-Jolie : effectif prévu : 539 élèves ; Moyens AED : 12 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 22 + 4 pour la Segpa.

-Collège Pasteur à Mantes-la-Jolie : effectif prévu : 378 élèves ; Moyens AED : 6,40 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 25,5.

-Collège Les Plaisances à Mantes-la-Ville : effectif prévu : 882 élèves ; Moyens AED : 6,50 ETP soit -0,5 par rapport à l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 11.

-Collège La Vaucouleurs à Mantes-la-Ville : effectif prévu : 682 élèves ; Moyens AED : 5,30 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 26,5 + 4,5 pour la Segpa.

- Collège Lumière à Marly le Roi : effectif prévu : 849 élèves ; Moyens AED : 22,50 ETP soit -1 ETP AED collège cette année, - 3 ETP AED internat d'excellence l'an dernier. Maintenant tout le monde est au même endroit et non plus dispersés sur 2 sites et toujours un peu excédentaire au barème. En CSASD : la notification des postes dévolus au collège et à l'internat sera transmise cette année. Nombre de parts de Pacte attribuées : 29,5.

- Collège de la Mauldre à Maule : effectif prévu : 773 élèves ; Moyens AED : 7,10 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 30.

-Collège Dumas à Maurepas : effectif prévu : 563 élèves ; Moyens AED : 5,60 ETP soit + 0,5 par rapport à l'an dernier ; et + 0,5 ETP AED Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 19,5.

-Collège Pergaud à Maurepas : effectif prévu : 685 élèves ; Moyens AED : 6,40 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 21 + 3 pour la Segpa.

- Collège Henri IV à Meulan : effectif prévu : 638 élèves ; Moyens AED : 6 ETP donc – 0,2 par rapport à l'an dernier. Encore excédentaire de 0,5 ETP AED. Nombre de parts de Pacte attribuées : 24 +3,5 pour la Segpa.

-Collège Picasso à Montesson : effectif prévu : 614 élèves ; Moyens AED : 5,60 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 20,5.

-Collège Ravel à Montfort l'Amaury : effectif prévu : 913 élèves ; Moyens AED : 7,30 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 33 + 3 pour la Segpa.

-Collège Giacometti à Montigny-le-Bretonneux : effectif prévu : 378 élèves ; Moyens AED : 3,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 13.

-Collège La Couldre à Montigny-le-Bretonneux : effectif prévu : 434 élèves ; Moyens AED : 4,10 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 14,5.

-Collège Les Prés à Montigny-le-Bretonneux : effectif prévu : 520 élèves ; Moyens AED : 4,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 18.

-Collège La Quintinie à Noisy-le-Roi : effectif prévu : 643 élèves ; Moyens AED : 5,60 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 22 + 3 pour la Segpa.

-Collège Pompidou à Orgerus : effectif prévu : 607 élèves ; Moyens AED : 5,60 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 21,5.

-Collège Apollinaire à Plaisir : effectif prévu : 735 élèves ; Moyens AED : 6,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23.

-Collège Pascal à Plaisir : effectif prévu : 622 élèves ; Moyens AED : 7,10 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 27,5 + 3 pour la Segpa.

-Collège Les Grands champs à Poissy : effectif prévu : 615 élèves ; Moyens AED : 7,20 ETP comme l'an dernier + 1 ETP AED Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 26,5 + 3,5 pour la Segpa.

-Collège Jaurès à Poissy : effectif prévu : 897 élèves ; Moyens AED : 7,40 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 30.

-Collège Le Corbusier à Poissy : effectif prévu : 518 élèves ; Moyens AED : 4,70 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 17.

-Collège de Vivonne à Rambouillet : effectif prévu : 686 élèves ; Moyens AED : 6,40 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 26.

-Collège Le Racinay à Rambouillet : effectif prévu : 637 élèves ; Moyens AED : 5,70 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 17,5+ 4 pour la Segpa.

- Collège Le Rondeau à Rambouillet : effectif prévu : 342 élèves ; Moyens AED : 3,50 ETP comme l'an dernier. Remarque : CPE en arrêt depuis un mois, pas de restauration sur place, pas d'adjoint, le C.E va assurer la surveillance le midi quand il manque un AED. S'il reste des moyens, penser à regarder ce collège. En CSASD : + 0,3 ETP AED. Nombre de parts de Pacte attribuées : 13.

-Collège Sully à Rosny sur Seine : effectif prévu : 574 élèves ; Moyens AED : 6,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23.

-Collège Colette à Sartrouville : effectif prévu : 805 élèves ; Moyens AED : 7 ETP soit – 0,2 par rapport à l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 20,5 + 3,5 pour la Segpa.

-Collège Milhaud à Sartrouville : effectif prévu : 562 élèves ; Moyens AED : 4,40 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 21,5.

-Collège Paulhan à Sartrouville : effectif prévu : 577 élèves ; Moyens AED : 6,70 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 26,5.

-Collège Rolland à Sartrouville : effectif prévu : 379 élèves ; Moyens AED : 6,70 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 19.

--Collège Brassens à Saint Arnoult-en-Yvelines : effectif prévu : 694 élèves ; Moyens AED : 6 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 22,5.

-Collège Racine à St Cyr l'Ecole : effectif prévu : 583 élèves ; Moyens AED : 5 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 218

- Collège Debussy à St Germain en Laye : effectif prévu : 706 élèves ; Moyens AED : 6,40 ETP donc -1 ETP AED par rapport à l'an dernier. Encore excédentaire au global. Nombre de parts de Pacte attribuées : 26.

-Collège Les Hauts Grillets à St Germain en Laye : effectif prévu : 751 élèves ; Moyens AED : 6,90 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 25.

-Collège International à St Germain en Laye : effectif prévu : 589 élèves ; Moyens AED : 5,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 20,5.

-Collège Roby à St Germain en Laye : effectif prévu : 870 élèves ; Moyens AED : 7,80 ETP donc -0,5 ETP AED par rapport à l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 26,5.

-Collège Courbet à Trappes : effectif prévu : 897 élèves ; Moyens AED : 7,40 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 27.

- Collège Gagarine à Trappes : effectif prévu : 523 élèves ; Moyens AED : 6,70 ETP comme l'an dernier.excédentaire au global. Nombre de parts de Pacte attribuées : 16 + 2,5 pour la Segpa.

- Collège le Village à Trappes : effectif prévu : 613 élèves ; Moyens AED : 7,60 ETP donc – 0,5 ETP AED par rapport à l'an dernier .R : toujours excédentaire au barème AED + 0,5, et au barème global + 1,5. Par ailleurs, c'est en phase avec la sectorisation sur Trappes mais il y a encore des fratries qui y vont, cela devrait être stabilisé dans 2 ans. Nombre de parts de Pacte attribuées : 36,5.

-Collège Les Châtelaines à Triel sur Seine : effectif prévu : 763 élèves ; Moyens AED : 6,80 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 21.

-Collège Bastié à Vélizy : effectif prévu : 598 élèves ; Moyens AED : 5,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23,5 + 3,5 pour la Segpa.

-Collège Saint Exupéry à Vélizy : effectif prévu : 574 élèves ; Moyens AED : 5,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 21,5.

- Collège Jean Zay à Verneuil : effectif prévu : 596 élèves ; Moyens AED : 5,50 ETP soit -0,7 ETP AED alors qu'en plein travaux et avec de l'amiante. R : il reste excédentaire mais ils vont regarder au regard des travaux. EN CSASD : c'est au final -0,5 et non 0,7 ETP donc 5,70 ETP AED au total pour cet établissement. Nombre de parts de Pacte attribuées : 19 + 2 pour la Segpa.

-Collège Zola à Vernouillet : effectif prévu : 404 élèves ; Moyens AED : 3,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 13,5.

-Collège Clagny à Versailles : effectif prévu : 309 élèves ; Moyens AED : 3,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 12.

-Collège Hoche à Versailles : effectif prévu : 553 élèves ; Moyens AED : 5,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 15,5.

-Collège Nolhac à Versailles : effectif prévu : 465 élèves ; Moyens AED : 4,50 ETP soit -0,2 ETP par rapport à l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 18,5.

-Collège Poincaré à Versailles : effectif prévu : 439 élèves ; Moyens AED : 4 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 13,5.

-Collège Rameau à Versailles : effectif prévu : 891 élèves ; Moyens AED : 7,70 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 29,5.

-Collège Blum à Villepreux : effectif prévu : 659 élèves ; Moyens AED : 6,10 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23,5.

- Collège Racine à Viroflay : effectif prévu : 631 élèves ; Moyens AED : 5,80 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 13,5.

-Collège Champollion à Voisins-le-Bretonneux : effectif prévu : 425 élèves ; Moyens AED : 4 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 16.

--Collège Boucher à Voisins-le-Bretonneux : effectif prévu : 440 élèves ; Moyens AED : 4,10 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 23.

### Lycées :

-Lycée Weiss à Achères : effectif prévu : 777 élèves ; Moyens AED : 4,10 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 24,5.

-Lycée Van Gogh à Aubergenville : effectif prévu : 1234 élèves ; Moyens AED : 6,10 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP avec le Plan Tranquillité. Remarque : courrier envoyé dans lequel ils ont formulé des demandes pour une lisibilité sur la rentrée, besoin d'un AED, d'un renfort pour perdre et d'une assistante sociale. Nombre de parts de Pacte attribuées : 21,5.

-Lycée Franco-allemand à Buc : effectif prévu : 448 élèves ; Moyens AED : 2,60 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 15.

-Lycée Les Pierres Vives à Carrières-sur Seine : effectif prévu : 1359 élèves ; Moyens AED : 7,60 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 16.

- Lycée Ferry à Conflans : effectif prévu : 1475 élèves ; Moyens AED : 6,90 ETP comme l'an dernier. Remarque : 2 ouvertures de division (reçus par Mme Servissolle) => demande de renforcement d'AED et pas assez d'IMP. Nombre de parts de Pacte attribuées : 24.

-Lycée Weil à Conflans : effectif prévu : 621 élèves ; Moyens AED : 11 ETP donc -0,2 ETP par rapport à l'an dernier, avec internat mais toujours largement excédentaire. Nombre de parts de Pacte attribuées : 44,5.

-Lycée de l'hôtellerie et de tourisme à Guyancourt : effectif prévu : 777 élèves ; Moyens AED : 10,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 61,5.

-Lycée Villaroy à Guyancourt : effectif prévu : 998 élèves ; Moyens AED : 4,80 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 26.

-Lycée Duchesne à la Celle St Cloud : effectif prévu : 318 élèves ; Moyens AED : 3,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 28.

-Lycée Corneille à la Celle St Cloud : effectif prévu : 1414 élèves ; Moyens AED : 9,70 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 40.

-Lycée Monnet à la Queue-les-Yvelines : effectif prévu : 1294 élèves ; Moyens AED : 6,90 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 28.

-Lycée Moulin au Chesnay : effectif prévu : 640 élèves ; Moyens AED : 7,30 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 54,5.

-Lycée Alain au Vésinet : effectif prévu : 1166 élèves ; Moyens AED : 6 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 22,5.

-Lycée Villon aux Mureaux : effectif prévu : 1358 élèves ; Moyens AED : 7,70 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP pour le Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 21.

-Lycée Vaucanson aux Mureaux : effectif prévu : 868 élèves ; Moyens AED : 8,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 79,5.

-Lycée Condorcet à Limay : effectif prévu : 1260 élèves ; Moyens AED : 7,30 ETP comme l'an dernier + 1 ETP AED pour le Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 32.

-Lycée Senghor à Magnanville : effectif prévu : 12189 élèves ; Moyens AED : 6,10 ETP comme l'an dernier. En CSASD : faits graves cette année, effectif en croissance, ils ont sollicités 2 postes en service civique mais ils n'ont pas été pourvus, AED en arrêt maladie et établissement déficitaire : +0,2 ou 0,5 (doute car le Dasen a dit 0,5 mais il tenait à conserver en réserve 0,5 !?) ETP AED lui est donné. Nombre de parts de Pacte attribuées : 33,5.

- Lycée Rostand à Mantes-la-Jolie : effectif prévu : 1193 élèves ; Moyens AED : 10,60 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED pour le Plan Tranquillité. Remarque : climat scolaire difficile. Difficulté à recruter AED bac + 2, R : identifié dans le cadre Plan Tranquillité, même si jugé excédentaire. Problème : ont 2 adjoints mais un seul noté sur les documents. R : vont vérifier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 37.

- Lycée St Exupéry à Mantes la Jolie : effectif prévu : 1628 élèves ; Moyens AED : 8,90 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP AED pour le Plan Tranquillité. Remarque : un poste de CPE non visible sur SIAM=> non pourvu au mouvement. R : vont demander à la DPE si stagiaire. 17h en + promises mais pas de notification. R : ce sera fait lors des ajustements de DGH. En CSASD : un BMP a été installé sur le poste CPE resté découvert. Nombre de parts de Pacte attribuées : 28,5.

-Lycée Claudel à Mantes-la-Ville : effectif prévu : 840 élèves ; Moyens AED : 10 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 66.

-Lycée Louis de Broglie à Marly -le-Roi : effectif prévu : 819 élèves ; Moyens AED : 4,50 ETP donc -0,2 par rapport à l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 12,5.

-Lycée Dumont d'Urville à Maurepas : effectif prévu : 716 élèves ; Moyens AED : 3,80 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 24.

-Lycée Les 7 Mares à Maurepas : effectif prévu : 821 élèves ; Moyens AED : 14,30 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 10.

-Lycée Descartes à Montigny-le-Bretonneux : effectif prévu : 1075 élèves ; Moyens AED : 5,10 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 13,5.

-Lycée Emilie de Breteuil à Montigny-le-Bretonneux : effectif prévu : 999 élèves ; Moyens AED : 6,70 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 27.

-Lycée Vilar à Plaisir : effectif prévu : 888 élèves ; Moyens AED : 4,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 12,5.

-Lycée Bolland à Poissy : effectif prévu : 775 élèves ; Moyens AED : 7,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 53,5.

-Lycée de Gaulle à Poissy : effectif prévu : 1156 élèves ; Moyens AED : 5,90 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 22,5.

-Lycée Le Corbusier à Poissy : effectif prévu : 1610 élèves ; Moyens AED : 7,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 30.

- Lycée Lavoisier à Porcheville : effectif prévu : 494 élèves ; Moyens AED : 10,70 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP pour le Plan Tranquillité. RQ : un AED assurerait un poste CPE et = un AED en moins pour eux. R : vont vérifier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 47,5.

- Lycée Bascan à Rambouillet : effectif prévu : 2371 élèves ; Moyens AED : 16,50 ETP comme l'an dernier .pile au barème. Nombre de parts de Pacte attribuées : 52,5.

-Lycée Perrin à St Cyr l'Ecole : effectif prévu : 498 élèves ; Moyens AED : 4,10 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 34,5.

-Lycée Mansart à St Cyr l'Ecole : effectif prévu : 814 élèves ; Moyens AED : 4,50 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 10,5.

-Lycée International à St Germain en Laye : effectif prévu : 1039 élèves ; Moyens AED : 550 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 20.

- Lycée Poquelin à St Germain en Laye : effectif prévu : 1182 élèves ; Moyens AED : 6 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 41,5.

- lycée Jeanne d'Albret à St Germain en Laye : effectif prévu : 1531 élèves ; Moyens AED : 12,50 ETP donc -0,5 ETP par rapport à l'an dernier. R : toujours excédentaire d'un ETP. Nombre de parts de Pacte attribuées : 17,5.

- Lycée Vinci à St Germain en Laye : effectif prévu : 678 élèves ; Moyens AED : 3,70 ETP donc -0,2 par rapport à l'an dernier. Rq : situation sous tension (ente CPE et AED), des arrêts maladie, ouvert de 8h à 18h. Demande 5 ETP AED et un CPE de +. Info : 2nde MTNEIA augmentation de capacité mais finalement non accordée car pas de candidat. En CSASD : annulation du retrait de 0,2 ETP AED. Nombre de parts de Pacte attribuées : 28,5.

-Lycée Galois à Sartrouville : effectif prévu : 2020 élèves ; Moyens AED : 10 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 30,5.

-Lycée Verne à Sartrouville : effectif prévu : 863 élèves ; Moyens AED : 7,60 ETP comme l'an dernier + 0,5

ETP pour le Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 81,5.

- Lycée Matisse à Trappes : effectif prévu : 527 élèves ; Moyens AED : 5,60 ETP comme l'an dernier + 0,5 ETP pour le Plan Tranquillité. Nombre de parts de Pacte attribuées : 40,5.

-Lycée Blériot à Trappes : effectif prévu : 467 élèves ; Moyens AED : 6 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 43,5.

- Lycée la Plaine de Neauphle à Trappes : effectif prévu : 726 élèves ; Moyens AED : 6,50 ETP donc -0,4 par rapport à l'an dernier. R : excédentaire au barème AED et global d'un ETP. Nombre de parts de Pacte attribuées : 14,5.

-Lycée Hoche à Versailles : effectif prévu : 1888 élèves ; Moyens AED : 12,5 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 17,5.

- Lycée Prévert à Versailles : effectif prévu : 497 élèves ; Moyens AED : 4,80 ETP comme l'an dernier. Rq : audience et abondement de + 0,2 ETP AED en novembre. R : avec des HS, vont vérifier. Beaucoup de mutations à venir à des postes importants, Mme Moreno en arrêt maladie (R : M Leroy restera en délégation rectorale sur ce lycée. Volonté de stabiliser l'équipe de direction), DD, SG et un CPE vont muter. En CSASD : +0,2 ETP AED soit 5 ETP AED au total. Nombre de parts de Pacte attribuées : 31,5.

-Lycée Ferry à Versailles : effectif prévu : 1742 élèves ; Moyens AED : 9,30 ETP comme l'an dernier. R : toujours déficitaire de presque un ETP. Nombre de parts de Pacte attribuées : 46,5.

- Lycée La Bruyère à Versailles : effectif prévu : 1457 élèves ; Moyens AED : 11 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 20.

- Lycée Marie Curie à Versailles : effectif prévu : 1705 élèves ; Moyens AED : 9,30 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 44.

-Lycée Delaunay à Villepreux : effectif prévu : 870 élèves ; Moyens AED : 4,20 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 8,5.

-Lycée Viollet le duc à Villiers St Frédéric : effectif prévu : 1287 élèves ; Moyens AED : 11,5 ETP comme l'an dernier. Nombre de parts de Pacte attribuées : 67.

Sylvie Hopkins pour la CFDT Education Formation Recherche Publiques